

**COUPURES  
BUDGÉTAIRES**  
**Des mesures  
"spéciales"  
dans  
trois  
hôpitaux**  
— B 1

**Dossier constitutionnel**  
**Trudeau tient  
toujours à sa  
charte des droits**  
— B 7



Terry O'Reilly fait trébucher Larry Robinson sous les yeux du défenseur Gilbert Delorme.  
**Ralliement de 3 buts au dernier vingt**  
**Le Canadien refuse  
de lâcher prise**  
— D 1

# la tribune

72e ANNEE — No 214 — 32 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 30 OCTOBRE 1981 — (SAMEDI 60¢) 35¢  
L'UN SEUL À 10¢ LE NUMÉRO \$1.65 par semaine

## De l'Or à Chartierville?

**Investissement de  
350 000 \$ pour  
fouiller le sol**

par Gilles Dallaire

**CHARTIERVILLE** — Parce qu'il a cru à une légende colportée par un de ces vieillards qui meurent à-corbillard-que-veux-tu en emportant dans leur tombe leurs souvenirs et leurs secrets, un géologue mettra-t-il à jour un important gisement d'or, à un jet de pierre de Chartierville?

Sceptiques et cyniques auraient sans doute haussé les épaules et peut-être même esquissé un geste équivoque si on leur avait raconté qu'il y a un siècle un vieil Indien sans le sou, un peu porté sur la bouteille, payait son tavernier avec des pépites d'or d'un poids fort respectable trouvées, croit-on, dans le lit d'un ruisseau qui coule à quelques kilomètres de cette minuscule localité.

Les efforts déployés par le géologue n'ont pas été vains puisque le groupe Long Lac dépensera, avant l'hiver, une somme de plus de 350.000 \$ à Chartierville. Une dizaine de puits dont la profondeur moyenne ne dépassera pas 150 mètres seront forés, dans quelques semaines, et, si l'analyse des carottes de roche granitique qui y seront prélevées révèle la présence d'un filon promet-

## Des recherches ont révélé la présence d'anomalies suffisamment prometteuses

"Encore un conte à mourir debout! Comme si un ruisseau nu au coeur d'un massif de granit pouvait rouler des pépites d'or!", auraient-ils lancé à l'unisson. Après on ne sait trop combien de détours, la légende qui avait la vie tenace est venue aux oreilles du géologue Jean Descarreaux dont elle a aiguisé la curiosité et qui a refusé de faire choeur avec les rieurs avant d'avoir fait la part de la vérité et de la fiction. Président de la société Ressources Claude, une minuscule compagnie minière fondée, il y a quelques mois à peine, à Val d'Or, et dont les titres sont transigés sur le parquet de la Bourse de l'Alberta, M. Descarreaux a prélevé quelques échantillons de roche granitique le long du cours d'eau où, raconte la légende, Archibald Ennis avait découvert quelques pépites d'or. Une analyse de ces échantillons a permis d'y déceler la présence d'une quantité infime de ce précieux métal. Des recherches plus poussées ont révélé la présence d'anomalies suffisamment prometteuses pour inciter M. Descarreaux à entreprendre des démarches auprès d'une société minière disposant de ressources financières importantes, le groupe Long Lac, dans le but d'attirer, moyennant partage des risques et des retombées, l'attention de cette firme sur le gisement d'or qui, il en est convaincu, est caché quelque part, peut-être à fleur de sol, tout près de Chartierville.

Une pépite minuscule pesant 27 milligrammes a été trouvée, il y a quelques mois, dans un ruisseau, à proximité de l'endroit où des puits seront forés. Cette pépite dont la valeur est infime pourrait avoir été détachée d'un filon très riche. Ce filon, si, toutefois, il existe, les forages le mettront à jour. Pourra-t-il être exploité avec profit? Nul ne le saura avant l'an prochain et il se pourrait même qu'une décision définitive ne soit pas prise avant plusieurs années," a avoué M. Roger Doucet, un des administrateurs du groupe Long Lac, qui a révélé que, dans le nord-ouest du Québec, des gisements d'or très riches avaient été découverts dans une roche granitique identique à la roche où des traces du précieux métal ont été trouvées, près de Chartierville. Quelques mois s'écouleront avant que les carottes prélevées dans les puits qui seront forés près de cette localité ne soient analysées et ne révèlent tous leurs secrets mais, s'il refuse de présumer du résultat positif des analyses, M. Doucet ne cherche pas du tout à dissimuler sa confiance: "De l'or a été trouvé dans une formation géologique tout à fait semblable. Pourquoi n'en trouverait-on pas à Chartierville?"

## Via Rail: d'autres coupures en vue



Jean-Luc Pepin

**OTTAWA (PC)** — Les coupures de 20 pour cent des services de Via Rail que prévoit appliquer le gouvernement fédéral le 15 novembre prochain pourraient bien ne pas être les dernières à être exigées par le ministère des Transports.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier le ministre Jean-Luc Pepin à l'issue d'une séance très technique du comité chargé de se pencher sur la réglementation gouvernementale. A un journaliste qui lui demandait si Transport Canada prévoyait demander de nouvelles réductions de services dans l'avenir, le ministre Pepin a répondu, "tout dépendra de l'utilisation que feront les gens de Via."

"Si les Canadiens préfèrent utiliser d'autres moyens de transports, l'auto ou le bus, par exemple, il sera de toute évidence nécessaire de réduire le nombre de liaisons ferroviaires," a affirmé M. Pepin. Tant aux Communes qu'au comité, l'opposition a tenté sans succès d'obtenir que le gouvernement tienne des audiences publiques sur les coupures de services qu'il s'apprete à appliquer à Via Rail. Le 15 novembre prochain, le transport de passagers sera totalement éliminé sur 13 liaisons ferroviaires au pays et sera réduit sur six autres.

Devant le comité qui bénéficiait hier d'une affluence peu habituelle suscitée par l'ampleur du débat soulevé sur cette question, le ministre Pepin n'a pu réfuter les arguments mis de l'avant par le néo-démocrate Svend Robinson selon qui, poursuivant la même logique, le fédéral pourrait procéder à une élimination complète du transport des passagers sur les trains au pays.

C'est une question hypothétique, je n'ai pas l'intention de tomber dans ce piège", a indiqué M. Pepin. Selon lui, de telles audiences n'auraient pour effet que de retarder de trois ou quatre ans une décision déjà arrêtée par Ottawa pour produire un avis qui pourrait de toutes manières être contesté par le fédéral.

Selon le critique officiel du NPD en matière de transport, M. Les Benjamin, des lois adoptées à la fin du siècle dernier forceraient le Canadien pacifique à maintenir ses services au Québec et en Colombie-Britannique. Après avoir admis qu'une telle entente existait pour une liaison à partir de Victoria qui devait être maintenue sans limite de temps, le ministre Pepin a déclaré qu'il incombait aux provinces de faire respecter les engagements qu'avaient pris envers elles les transporteurs ferroviaires. Selon lui, au contraire, les provinces voulaient se "débarrasser" de ces lignes, se refusant à y consacrer les subsides nécessaires.

L'ex-ministre des Transports conservateur, M. Don Mazankowski, a quant à lui contesté la légalité du décret ministériel concernant les coupures, qui n'aurait pas été dûment enregistré lors de sa publication au début d'août.

M. Pepin n'a toutefois pas voulu préciser si un tel geste nécessiterait un nouvel avis de licenciement pour les 1600 employés de Via, qui risquent d'être touchés par la décision. "C'est une autre question hypothétique," a de nouveau lancé sybillin le ministre des Transports.

M. Pepin s'est par ailleurs dit content de pouvoir, avant la fin de l'année, présenter au Cabinet un premier document de travail sur la mise en place d'une loi générale sur Via Rail.

D'autre part, un comité du Sénat sur les Transports a dit souhaiter, hier, que la décision du fédéral de couper certains services chez Via soit reportée à mars 1982, suggestion écartée par le ministre Pepin.

- bonne journée!**
- TEMPÉRATURE**—  
ENSENLEILLÉ: 9 C.  
DEMAIN: BEAU C-2
  - SPORT**—  
MICALÉF REMPORTE SA  
PREMIÈRE VICTOIRE  
DANS LA LNH D-4
  - POLOGNE**—  
SOLIDARITÉ DEMANDE À  
SES MEMBRES DE  
RENONCER AU  
DROIT DE GRÈVE B-8
  - CANADA**—  
UNE ÉTUDE  
RECOMMANDE UNE  
RÉDUCTION DES IMPÔTS  
ET DES DÉPENSES B-7
  - QUÉBEC**—  
LE PQ SERAIT AVANTAGÉ  
DANS UNE ÉLECTION  
FÉDÉRALE, SELON  
UN SONDAGE B-6

- ARTS et DIV..... D-6
- CARR. et PROF..... B-3
- DÉCÈS..... C-7
- D'UNE LIGNE..... A-4
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-4
- VIVRE EN '81..... C-8

## à la cantonade

Le gouvernement vient de passer les fumeurs à tabac.  
—O—  
Les fortes pluies n'ont pas empêché la St-François de sortir.  
—O—  
Le regroupement de l'obstétrique au CH St-Vincent n'aura pas d'effet rétroactif.  
—O—  
La semaine de la démilitarisation est-elle sous le haut patronage de l'URSS?

## Coups de feu dans l'avion

**SAN JOSE (AFP)** — Des coups de feu ont été tirés à l'intérieur de l'avion constaricain immobilisé sur l'aéroport de San Jose, alors que des membres des forces de sécurité prenaient position autour de l'appareil, 30 minutes environ avant l'expiration de l'ultimatum imposé par le commando nicaraguayen.  
— B 8

## Prix du Cercle du livre de France à une Sherbrookoise

**MONTREAL (PC)** — Mlle Lise Blouin vient de remporter le prix littéraire Esso du Cercle du livre de France (CLF) pour son premier roman: "Miroir à deux visages".

Le nom de la lauréate a été dévoilé mercredi par M. Pierre Tisseyre, président du CLF, et par M. Richard-G. Gervais, directeur des affaires extérieures (Québec) de la Compagnie pétrolière impériale. Le prix Esso est doté d'une bourse de \$5.000. Le jury était présidé par Mme Antonine Maillet et comprenait également Mmes Alice Parizeau et Solange Chaput-Rolland et MM. Jean-Pierre Guay, Roger Larose, Rock Poisson, Marcel Rioux et Jean Simard. Mlle Blouin, née à Saint-Isidore-d'Auckland, vit à Sherbrooke, où elle est professeur de français

à l'école St-Michel, au secteur éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Elle détient une maîtrise es lettres de l'Université de Sherbrooke. C'est par quatre voix contre trois à "La Baie heureuse", premier roman de M. Pierre Charbonneau, que Mlle Blouin l'emporta. Les autres manuscrits en finale étaient: "Une affaire sociale" de François Bossus et "L'Homme aux passions tristes" de Dominique Lévy-Chêdeville. En 1980, le prix Esso du CLF avait été attribué à Mme Francoise Dumoulin-Tessier pour "Le Salon vert". Le prix existe depuis 32 ans.



Lise Blouin

**TOUJOURS LE PLUS GRAND**  
**AU ROI DU COQ ROTI**  
569-9951 inc.

Les Films Mutuels présentent  
Des êtres purs, entiers. Un triangle infernal en quête d'amour et de tendresse.  
**Les Beaux Souvenirs**  
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme  
DIMANCHE 1er NOVEMBRE 16h, 19h et 21h  
LUNDI 2 et MERCREDI 4 NOVEMBRE 19h30 et 21h30  
KINEART  
CENTRE CULTUREL  
14 ANS

Les étudiants continuent d'occuper le niveau 5 du pavillon 5

# Les enseignants du Cegep abandonnent le département d'assistance sociale à son sort



Les étudiants d'assistance sociale poursuivent, jour et nuit, leur occupation paisible du niveau 5 du pavillon 5. Les sacs de couchage, sacs à provision, bourses et pyjamas sont les seuls témoins d'une situation inusitée.

SHERBROOKE (MR) — Le département d'assistance sociale a été ni plus ni moins qu'abandonné à son sort par l'assemblée générale des enseignants du Collège de Sherbrooke hier, tandis que les étudiants du département, pour leur part, décidaient de poursuivre dans la voie où ils s'étaient engagés, n'ayant pas, à leur avis, obtenu encore ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire la libération d'un demi-poste d'une personne compétente pour s'occuper du pairage.

En effet, l'assemblée générale des enseignants a battu deux propositions issues de ses rangs et ayant pour but d'appuyer de façons différentes les professeurs du département d'assistance sociale tandis qu'elle demandait le dépôt d'une résolution à deux volets voulant, d'une part, que les professeurs d'assistance sociale cessent leurs pressions et, d'autre part, que litige concernant le pairage soit porté en grief pour tous les départements du Collège.

Un première résolution avait pour but d'accorder au département d'assistance sociale une allocation supplémentaire de 5 poste annuel à même l'allocation des tâches d'enseignement pour l'organisation des stages, en 1981-1982. Selon le professeur, il s'agissait de la seule hypothèse de règlement du conflit actuel au Collège. 29 professeurs se sont prononcés en faveur de cette proposition tandis que 55 se prononçaient

contre et que 24 s'abstenaient de voter. Plusieurs enseignants ont dit juger cette proposition comme le promoteur d'une injustice pour les autres départements du Collège, qui n'auraient pas eu le même avantage.

La deuxième résolution visant à demander aux professeurs d'assistance sociale d'arrêter leurs pressions et au syndicat de déposer un grief sur la question du pairage pour tous les départements a été déposée par la volonté d'une majorité d'enseignants surtout parce que le grief n'a pas été jugé comme une solution: ainsi que le proposeur du dépôt le faisait remarquer, le fait même de gagner la cause ne faisait que retirer le pairage de la tâche des enseignants sans assurer qu'il serait fait ni par qui il serait fait.

Enfin, la troisième proposition visait à appuyer les moyens d'actions envisagés par les professeurs du département d'assistance sociale: par exemple, signature de pétitions, respect des lignes de piquetage, fonds de secours et compensation financière pour les enseignants concernés. Cette proposition a été battue de justesse, 41 enseignants l'appuyant, 47 se prononçant contre et 15 s'abstenant de se prononcer.

C'est ainsi que nulle résolution de la part des syndiqués n'a fait progresser ou régresser la situation actuelle et les professeurs d'assistance

sociale se retrouvent au même point qu'hier, seuls dans l'attente d'une solution que le Syndicat et l'Administration n'ont toujours pas trouvée.

Les étudiants

Pendant ce temps, les étudiants d'assistance sociale, qui occupent jour et nuit le niveau 5 du pavillon 5, disent ne pouvoir faire autrement que poursuivre leurs pressions puisqu'ils n'ont toujours pas les services d'un responsable du pairage compétent.

Leur occupation est paisible, de l'avis même d'un gardien de sécurité qui leur tient compagnie au niveau 5 du pavillon de l'administration. Les sacs de couchage, les sacs de provisions, les bourses, les pyjamas qu'on aperçoit çà et là sont les seuls témoins d'une situation inusitée au niveau 5.

Les étudiants, qui continueront pour l'instant leur occupation, envisagent de déployer de nouveaux efforts pour exercer sur le Syndicat et sur l'Administration des pressions ayant pour but le règlement d'un conflit qu'ils souhaitent voir se régler dans les plus brefs délais. Mais tant qu'il n'y aura pas de règlement, ils sont décidés à tenir le coup.

## De nombreux étudiants ont du mal à subvenir à leurs besoins

SHERBROOKE (MR) — "Il y a de nombreux étudiants qui sont venus nous voir pour nous dire qu'ils commencent à avoir de la difficulté à trouver l'argent pour bouffer et pour payer leur logement..."

C'est ce que révélait hier Alan Chénier, responsable des affaires internes au sein de l'exécutif de l'Association des étudiants du Collège de Sher-

brooke.

L'Association, qui dit que l'Administration du Collège de Sherbrooke s'est retirée au Club social de Sherbrooke depuis que les étudiants d'assistance sociale occupent le niveau 5 du pavillon 5 du Collège, dit s'interroger sur le fait que le Collège a pu trouver le moyen de donner les payes de personnel en dépit de l'occupation, alors qu'il ne sem-

ble pas pouvoir faire profiter les collègues du fonds de dépannage permettant habituellement aux étudiants qui attendent une bourse de subvenir à leurs besoins entre-temps.

L'Association, pour cette raison, ne blâme pas les étudiants d'assistance sociale qui occupent le niveau 5 du pavillon 5 puisqu'à ces yeux, l'Ad-

ministration pourrait, si elle le voulait, faire fonctionner aussi le fonds de dépannage pour les étudiants.

Les étudiants supposent donc que le Collège, étant en mesure de remettre le service en marche, n'a d'autre but que de diviser les collègues et de faire porter l'odieux des événements par les étudiants d'assistance sociale, dont les représentants de l'Association se disent solidaires.

C'est pourquoi Alain Chénier dit que l'Association exige la remise en service des fonds de dépannage, et cela dans les plus brefs délais. Selon lui, une centaine d'étudiants auraient besoin actuellement des \$400 que leur procurerait le fonds en attendant leurs prêts et bourses.

Un autre problème semble se poser à ce moment-ci du conflit du Collège: les étudiants qui désirent une révision de leur demande de prêts et bourses auraient dû le faire au plus tard aujourd'hui.

## Au centre de détention Winter

### Nous travaillons avec les outils que nous avons!

(le directeur Marcoux)

SHERBROOKE — "Nous travaillons avec les outils que nous avons!"

M. René Marcoux, directeur du centre de détention de la rue Winter, à Sherbrooke, a répété une fois de plus le même refrain qu'il doit chanter à chaque fois que l'on rouspète contre le vieux bâtiment ou contre les conditions de détention.

L'un ne va pas sans l'autre. Il était invité par La Tribune à commenter l'émission d'une injonction dans le but de suspendre la recluse et le confinement à la vieille prison commune.

Cependant, pour M. Marcoux, il n'était pas question de livrer quelque commentaire que ce soit au sujet des motifs sur lesquels repose la requête tant qu'elle ne sera pas entendue par un juge de la Cour supérieure.

Ces motifs qualifient les conditions de vie, à la prison commune, d'inhumaines, d'insalubres, de dangereuses pour la santé, d'inacceptables et d'abusives.

Le confinement est, selon les lois et règlements relatifs aux personnes incarcérées, l'obligation pour une personne incarcérée de demeurer en cellule pour une période pouvant aller jusqu'à un maximum de cinq jours.

Les cellules de la vieille prison ressemblent davantage à une grande penderie dans laquelle on a accroché un lit qu'à un petit appartement. Il y a tout juste de la place pour le contenant des urines et matières fécales. C'est tout.

Quant à la recluse, c'est l'obligation pour une personne incarcérée de demeurer en cellule dans un secteur distinct. La situation ressemble beaucoup à celle du confinement, seulement que le détenu jouit d'un cubicule n peu plus grand... mais pas plus hygienique où le lavabo et la toilette sont inexistantes.

Tout a été dit sur cet édifice mais à chaque visite on demeure sidéré par le caractère anachronique de la bâtisse, lui donnant l'allure d'un donjon du temps de Robin des bois. Il ne faut pas forcément posséder la science de l'architecte, avoir le sens de la décoration ou le cœur d'un missionnaire pour constater que la "Winter" ne cadre pas dans le contexte des années "80".

Si M. Marcoux préférerait ne pas commenter la requête, présentée par Me François Gérin au nom du détenu Jean Moreau, il a toutefois permis au journaliste et au photographe d'examiner une cellule de quartier et une cellule de recluse. La seule vue de ces types de cellule vaut le plus éloquent des discours même si certaines informations racontent que l'on aurait spécialement lavé les cellules visitées par les membres de la presse, le matin même.

Une lueur d'espoir dans cette grisaille accentuée par la couleur même de la muraille? On raconte que l'écheancier en vue de la construction de la prochaine maison de détention serait jusqu'à maintenant respecté, laissant croire à des développements majeurs pour le printemps ou l'été 1982.

Il y a une question que l'observateur de la scène judiciaire ne manque pas de se poser: les avocats du Barreau de St-François auraient-ils plus de chance d'obtenir une injonction assurant la fermeture de la prison, rue Winter, qu'une injonction commandant la fermeture du vieux palais?

Certains pariraient que oui.



La cellule de recluse est moins étroite que la cellule normale mais encore là, c'est zéro côté humain, hygiénique et irrespectueux de la dignité humaine.

**carnet**

**King wellington**

REDIGEN COLLABORATION

Les Dames auxiliaires du CHUS tiennent ce soir leur 13ème partie d'huitre à compter de 20 heures 30 à la salle O-Grand-R... au profit des oeuvres du groupe. L'événement comporte une soirée disco pour permettre aux gourmets de mieux faire descendre les huitres et le buffet...

Cà a pris exactement trois jours et quelques rires de ses collègues de travail pour que Jacques Delorme se rende finalement compte que le reste de l'Amérique fonctionnait à l'heure normale depuis dimanche dernier...

Me Rock Fournier a finalement trouvé le moyen de remporter un match de raquetball... après des heures et des heures de pratique, il a mis au point une technique infailible... il donne rendez-vous à son adversaire à un centre alors que lui-même se rend à un autre et affirme ensuite que sa victime a eu peur de lui...

Le conseiller Robert Boisvert ne serait pas l'auteur de la chanson rendue célèbre par le crooner Engelbert Humperdinck et intitulée "Please Relish Me"...

Me Colette Lavoie, qui magasin pendant trois heures pour acheter un mouchoir, vient de s'acheter une nouvelle voiture par téléphone... C'est bien elle ça...

Me Jean-Pierre Rancourt, qui avait été repêché par l'organisation des Cougars de Chicago

de l'ancienne ligue mondiale, entile des buts pour son club de hockey au même rythme qu'un joueur de ballon-panier...

Et au sujet de hockey, Alain Grenier et Luc Tremblay ont su profiter du changement de l'heure à l'occasion de leur jouete de samedi soir dans un tournoi...

Le notaire Armand Bolduc a attrapé son premier original depuis qu'il va à la chasse. Il prétend qu'il l'a appelé et que le cervide l'a suivi jusque chez lui...

C'est une Magogoise, Mme Denise Fortier, qui a reçu le titre de la secrétaire de la semaine et qui voit ainsi son travail reconnu par ses pairs de l'Association des secrétaires de l'Estrie...

Ville de Sherbrooke

Cet avis remplace celui publié le 24 octobre 1981.

**INSTALLATION DE GARAGES OU ABRIS TEMPORAIRES**

Aucun permis n'est nécessaire pour installer un garage ou abri temporaire servant au remisage d'automobiles pour l'hiver.

**NORMES D'INSTALLATION:** à 1 m (3 pi.) de la ligne intérieure (et non extérieure comme publié le 24 octobre 1981) du trottoir. Sur les terrains situés aux coins de rues: à 4,5 m (15 pi.) de la ligne de pavage ou du trottoir et à une distance de 15 m (50 pi.) du coin de rues. Information: 565-3269.

**PERIODE D'INSTALLATION:** Entre le 15 novembre et le 15 avril.

Sherbrooke Relations publiques Services techniques Urbanisme

Ville de Sherbrooke

**AVIS**

**CUEILLETES SPECIALES DE REBUTS, MATIERES RECYCLABLES ET FEUILLES MORTES LES 2, 3 ET 4 NOVEMBRE**

**CIRCUITS:**  
Lundi: l'Est de la ville  
Mardi: l'Ouest, le Centre-sud  
Mercredi: le Nord

**BUT DES CUEILLETES:**  
Le nettoyage et la récupération.

SEPARER les matières recyclables des rebuts divers et DEPOSEZ le tout dans des contenants individuels en bordure de la rue la VEILLE de la cueillette.

**N.B.:** Ce service de cueillettes spéciales est le DERNIER de l'année. Il reprendra en mai 1982.

**N.B.:** Cueillettes effectuées par Eco-ressources, Olympic métal et la Ville de Sherbrooke.

FEUILLES MORTES papiers cartons verre vitre métal rebuts divers

Ville de Sherbrooke Travaux publics Salubrité Relations publiques

**FOURS MICRO-ONDES PANASONIC**

Les modèles BUREAU & BUREAU

4000 Ouest - Rue SAINT-SHERBROOKE

M. Gosselin 569-9585

**La Quotidienne**

259

**"d'une ligne... à la page"**

page A 4

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Que. Tel. 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ** Président et Editeur

**JEAN-GUY FARAH** Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

**LIONEL DALPÉ** Adjoint au président (prod.) et Editeur adjoint

**RÉDACTION**  
JEAN VIGNEAULT Redacteur en chef  
JACQUES LAFONTAINE Chef éditorialiste-adjoint  
SERGE GOSSELIN Directeur de l'information  
CHRISTIAN BELLAVANCE Chef des nouvelles  
GILLES DALLAIRE Adjoint au chef des nouvelles  
MICHEL DIONNE Chef de pupitre  
DENIS MESSIER Directeur des pages sportives

**PUBLICITÉ**  
FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la Publicité  
DAWSON BEAULIEU Chef des ventes locales  
PAUL ALLARD Chef de la Production publicitaire

**COMPTABILITÉ**  
ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable  
L. ALCIDE BEAUCHER Gérant au crédit

**ATELIER**  
JACQUES E. LEDUC Directeur (technologie graphique)  
J. JACQUES DELORME Chef des opérations  
ANDRÉ BÉLANGER Chef de la production

**EXPÉDITION**  
MICHEL DOYON Chef à l'expédition  
ANDRÉ JACQUES Adjoint à l'expédition

**TIRAGE**  
JACQUES ROY Chef des ventes au tirage

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
PIERRE BEAULIEU Magog-Deauce-Rock Forest-Sherbrooke-Nord  
CONRAD BERGERON Sherbrooke-Ouest  
YVES BERGERON Sherbrooke-Nord  
Valcourt-Bromontville  
FRANCOIS DUBE Lac-Mégantic  
ANDRÉ FONTAINE Sherbrooke-Est-Ouest Lennoxville

**JACQUES ROY** Chef des ventes au tirage

**MICHEL LAVOIE** Coaticook - East Angus  
**GUY MANSEAU** Asbestos-Windsor-Richmond  
**JEAN-MARC PEPIN** Sherbrooke-Est - Fleurimont  
**GASTON PINARD** Drummondville - Acton Vale  
**JEAN-LUC PINEAULT** Bois-Francs  
**JEAN-CHARLES POULIN** Thetford et région

**Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1538**

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits desservis par camelot et routes motorisées 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$36.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$50.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Des compteurs pour enrayer le gaspillage d'eau potable?

par Doris Baker

**SHERBROOKE** — Pour enrayer le gaspillage de l'eau potable et minimiser les dépenses d'opération du réseau d'aqueduc, la ville songe sérieusement à introduire le compteur d'eau dans les foyers.

Le directeur général de la ville, M. Roch Létourneau, a révélé à La Tribune hier qu'un comité d'étude se pencherait sur ce procédé qui, selon lui, équilibrerait la consommation de l'eau, éliminerait les pertes et réduirait considérablement les coûts d'approvisionnement et d'installation.

En somme, la ville désire étendre l'usage du compteur d'eau à la consommation domestique. Le procédé s'applique présentement puisque 700 compteurs sont installés un peu partout, mais la majorité d'entre eux sont localisés dans des entreprises commerciales parce qu'elles sont de gros consommateurs d'eau, a-t-on expliqué à la ville.

Selon des données fournies par les services municipaux, il en a coûté entre 80 \$ et 90 \$ pour l'achat et l'installation de chacun de ces compteurs. Comme la ville devrait se munir d'en-

viron 11.000 compteurs, l'investissement pourrait dépasser le million \$ considérant l'augmentation des coûts au moment de l'opération, qui ne s'effectuera pas cette année.

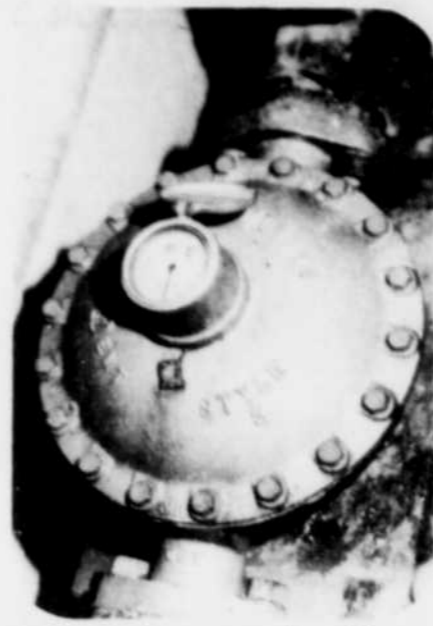
«Ceux qui consomment plus, paieraient plus et l'inverse serait également vrai, de dire M. Létourneau. Toutefois, la ville doit s'assurer de la rentabilité de l'opération et l'étude confirmera si c'est profitable pour la ville ou pas. Un compteur permettrait sans aucun doute de détecter beaucoup plus facilement les fuites et de les éliminer, mais à quel coût? On pourrait aussi réduire considérablement le gaspillage, je pense, entre autres, à ceux qui lavent leur voiture et laissent couler inutilement leur bouchon d'arrosage et aux gens qui arrosent leur pelouse pendant toute une nuit.»

Le comité d'étude, coordonné par

M. Jean-Paul Lajoie, des services techniques, déterminera les avantages et les désavantages de l'utilisation du compteur d'eau. Selon M. Lajoie, le comité devrait déposer un rapport complet au mois de mars 1982. Si des changements au système actuel devaient être apportés, a-t-il souligné, ils n'auraient aucune incidence sur le prochain budget d'opération de la ville.

Selon lui, l'emploi des compteurs d'eau amènerait une baisse de l'ordre de 40% de la consommation et une réduction appréciable des frais d'exploitation du réseau d'aqueduc. L'installation du compteur d'eau à la consommation domestique engendrerait possiblement des modifications à la formule actuelle d'imposition qui uniformise la taxe d'eau à 70 \$ par année, du moins pour 1981.

En coûtera-t-il plus cher aux Sherbrookoïses pour consommer l'eau potable si la ville décidait d'installer des compteurs d'eau dans les foyers? Tout dépend de la tarification qu'on appliquerait et de l'usage que les consommateurs feraient de l'eau potable, a-t-on soutenu à la ville.



700 compteurs sont installés un peu partout en ville, mais la plupart d'entre eux sont localisés dans des entreprises commerciales.

## Plainte déposée contre le propriétaire du Carrefour de l'Estrie

# Tenue de ventes de trottoir dans un mail couvert: un danger en cas d'incendie?

**SHERBROOKE (psj)** — Le juge **Gérald Desmarais, de la Cour municipale, a reporté, au 25 novembre une cause opposant la ville de Sherbrooke au propriétaire du Carrefour de l'Estrie, dont l'issue pourrait avoir des conséquences sur la tenue de toute activité commerciale dans un mail couvert.**

Dans la plainte portée contre Sma Investments Ltd. de Montréal, que l'on dit être propriétaire du Carrefour de l'Estrie, on souligne que ce propriétaire «a, le 10 juillet 1981, illégalement utilisé ou permis que soient utilisés les mails couverts pour des activités commerciales à sa propriété sise au numéro civique 3050 boul. Portland.»

On repose cette plainte sur le règlement municipal 2250 dont un article englobe les dispositions du Code national de prévention des incendies.

C'est donc dire que la plainte n'en a pas à proprement parler contre ces «ventes de mail ou de trottoir abrité» mais contre la façon dont ces activités commerciales peuvent être tenues si l'on constate qu'il peut y avoir risque anormal, notamment du côté incendie, évacuation, catastrophe.

Parmi les personnes présentes à la cour, on remarquait l'inspecteur-chef Maurice Lemieux et le lieutenant Léopold Bourque, tous deux du bureau de prévention du Service d'incendie. Cette présence précise donc davantage l'orientation que prendra le débat.

Bien sûr, Me Roch A. Fournier qui a demandé hier au juge Desmarais une remise pour son client n'a pas dévoilé s'il a l'intention ou non d'offrir une défense et quels seraient les points forts de cette contestation pas plus que Me Paul Bureau, du contentieux de la ville, n'a levé le voile sur la preuve qu'il entend déposer. Me Bureau ne s'est pas objecté à la demande de remise.

Sans être dans le secret des dieux, à la lumière de l'article du Code national de prévention des incendies auquel se réfère la plainte, on peut déjà deviner autour de quels éléments portera le débat juridique.

L'article mentionne que «les mails couverts conçus uniquement pour l'agrément et la circulation des piétons ne doivent pas être utilisés pour des activités commerciales ou publiques; toutefois, des activités commerciales ou publiques peuvent y être temporairement permises pourvu qu'elles ne constituent pas un risque anormal et soient conformes.»

Et c'est quoi être conforme? Alors

il y a une série de normes concernant l'accès au matériel de lutte contre l'incendie, la résistance à l'inflammabilité des textiles décoratifs utilisés, la disposition du matériel fonctionnant avec moteur à essence, batterie et notamment les caractéristiques des bouchons des réservoirs de carburant.

Il est également question de normes touchant la distance à respecter des extincteurs automatiques à eau.

Toute cette affaire tournera autour d'un autre point majeur: le mail est considéré comme l'issue de secours la plus importante advenant une nécessité d'évacuation.

On comprendra maintenant pourquoi le résultat de cette cause pourrait avoir des conséquences sur toute activité commerciale dans un mail couvert, donc dans tous les centres commerciaux de Sherbrooke.

## Selon l'Association des directeurs d'école

# Aux parents de définir le statut d'une école

**SHERBROOKE (MR)** — Qu'une école ne soit pas confessionnelle «ad vitam aeternam», mais qu'elle le soit tant que les parents de cette école le réclament et qu'elle ne le soit plus quand tel est le désir des parents.

Telle est la position de l'Association des directeurs d'écoles de l'Estrie, qui souhaite que le statut des institutions scolaires ne fasse plus l'objet d'une reconnaissance légale.

Une réflexion de l'Association de l'Estrie sur l'école et la professionnalité a servi de base à la prise de position de la Fédération québécoise des directeurs d'écoles, sur la question de la professionnalité.

«Il nous apparaît comme peu souhaitable, dit le président actuel de l'Association, M. Léopold Jodoin, d'avoir une reconnaissance déclaratoire du statut des institutions, quel que soit leur statut.» M. Jodoin fait remarquer que la société évolue constamment, que les valeurs changent, que la clientèle d'une école se métamorphose rapidement, de sorte qu'il semble aux directeurs d'écoles à peu près impossible de fixer de façon permanente le statut d'une école.

L'Association des directeurs d'écoles de l'Estrie a basé toute sa réflexion sur les services à la clientèle. «Pour qui sommes-nous là, demande M. Jodoin, si ce n'est pour les usagers de l'école, c'est-à-dire pour les élèves et pour leurs parents. C'est pourquoi nous croyons qu'il devrait appartenir aux parents d'une école de définir le statut de l'institution.»

M. Jodoin explique que le vœu des parents, exprimé à partir des structures scolaires existantes, comités d'écoles, comités de parents et autres, pourrait être le moteur du mouvement de reconnaissance «temporaire» du statut, confessionnel ou non, d'une école. «Ceci, dit le président de l'Association, permettrait de répondre aux besoins de la base, c'est-à-dire de procéder de façon démocratique pour la reconnaissance du statut de l'institution, au lieu de faire déclarer une école confessionnelle une année et de faire ensuite face à des difficultés légales pour répondre aux besoins, différents, de la clientèle scolaire, quelques années plus tard.

Comme éducateurs, les directeurs d'écoles de l'Estrie croient cependant que l'école devrait offrir des cours d'enseignement religieux et de formation morale. A supposer, par exemple,

qu'une école soit fréquentée par une majorité de catholiques et que les parents réclament conséquemment une école catholique, les directeurs pensent que l'école se devrait de dispenser un enseignement religieux catholique. Même chose si les parents étaient baptistes, protestants ou d'une autre religion encore. Toutefois, afin de permettre le respect d'une éventuelle minorité, cette école devrait offrir la possibilité aux élèves de recevoir plutôt un enseignement de morale naturelle.



Léopold Jodoin

«La société fonctionnant à partir de principes donnés, dit M. Jodoin, personne ne peut nier qu'un enseignement moral est nécessaire. Sans quoi, avant longtemps, il n'y aura plus de société... C'est pourquoi les directeurs d'écoles de l'Estrie croient que, indépendamment du statut des écoles, le cours d'enseignement moral est primordial. Même dans une école non confessionnelle.»

Parlant d'une «réalité en évolution», M. Jodoin, qui est directeur de l'école Montcalm fait remarquer que plus de la moitié des élèves de Montcalm sont inscrits au cours de formation morale de préférence au cours de religion.



La marchandise saisie lors des perquisitions d'hier matin.

## 3 personnes arrêtées

# 14,000 \$ de drogues dans 6 perquisitions

**SHERBROOKE** — Dix-huit policiers ont effectué six perquisitions, tôt hier matin, à Sherbrooke, dans le cadre d'une opération conjointement menée par les membres de l'escouade régionale alcool-moralité de la Sûreté du Québec et de la Police municipale de Sherbrooke.

Touchant des résidences privées du quartier est, l'opération policière a permis la saisie de deux livres de marijuana, de 390 grammes de haschisch, de 66 grammes de mescaline, de trois grammes de cocaïne, le tout pour une valeur de quelque 14.000 \$.

Les policiers ont également mis la main sur une somme de 6000 \$ en argent liquide, des seringues de même que des produits pour séparer et mé-

langer les drogues fortes.

Les perquisitions ont été faites de façon simultanée à 08h50. Trois arrestations ont été effectuées. La police s'attend à appréhender d'autres individus dans les jours à venir.

Des trois personnes arrêtées, on retrouve un homme et une femme, domiciliés dans le Canton d'Ascot et un homme, de Sherbrooke.

## 20 mois pour vente de drogues

**SHERBROOKE** — Roger Trépanier, âgé de 22 ans, de Magog, a écopé d'une peine de 20 mois de détention pour avoir vendu pour 100 \$ de phencyclidine et haschisch à des agents doubles de la SQ ainsi que pour possession de stupéfiants.

Il a reçu cette sentence du juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Trépanier sera, à l'expiration de sa condamnation, astreint à trois ans de liberté surveillée.

Le procureur Claude Mélançon avait réclamé deux ans pour le prévenu pour avoir trafiqué une drogue dangereuse.

Me Mélançon avait mentionné que l'inculpé a écopé antérieurement d'amendes de 100 \$ et 200 \$

pour possession de stupéfiants.

Le défendeur Jean-Pierre Rancourt a soumis que son client n'était pas un importateur mais un consommateur qui a commencé à vendre de la drogue afin de satisfaire à ses besoins personnels.

Il avait insisté sur le fait que les transactions concernées avaient été provoquées par des policiers.

Me Rancourt a noté que son client a fait deux mois de détention préventive.

Lors de l'enquête sentencielle, le policier Yvon Sullivan avait rapporté que la SQ considérait l'accusé comme l'un des deux plus importants «pushers» de rue à Magog.

Il a dit que Trépanier fréquentait les parcs, les plages et les débits de boisson.

M. Sullivan avait mentionné à la défense que la SQ ne tire pas ses informations d'une boule de cristal mais d'informateurs et de constatations faites lors de surveillances et de filatures.

## Le vol avec violence de Fleurimont

# 2 femmes arrêtées mais un suspect toujours au large

**SHERBROOKE** — Deux femmes devront répondre d'un vol avec violence alors qu'une troisième personne, un homme, fait toujours l'objet de recherches intensives de la part des membres du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec de l'Estrie.



Jacques Cyr, le suspect toujours recherché.

La double arrestation et la recherche d'un troisième suspect marquent une étape importante dans l'affaire du vol avec violence perpétré à l'endroit d'un automobiliste au cours de la fin de semaine, dans la cour de La Terrasse, à Fleurimont.

Les femmes, Louise Dussault, âgée de 26 ans et Diane Goulet, âgée de 25 ans, de Sherbrooke, ont été inculpées hier devant le juge Louis-Denis Bouchard, de la Cour des sessions de la paix, d'un vol avec violence de plus de 6000 \$, soit la valeur de l'automobile et le contenu du portefeuille raffles à la victime, Gilles Noël, âgé de 53 ans, hospitalisé depuis l'incident.

Quant à l'individu, les policiers ont révélé son identité. Il s'agit de Jacques Cyr, âgé de 26 ans, de Sherbrooke. Toute information sur ses allées et venues peut être communiquée au caporal Roch Gaudreault, chargé de l'enquête.

Les faits connus de l'incident du dernier week-end sont les suivants: Alors qu'il circulait dans les rues de Sherbrooke, tard dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste avait pris sur le pouce trois personnes, deux femmes et un homme.

Pour satisfaire les desirs du

trio, le bon samaritain aurait poussé la générosité jusqu'à le conduire dans la cour d'une brasserie à Fleurimont. L'établissement étant fermé, à cause de l'heure tardive, le trio aurait demandé les clés du véhicule à l'automobiliste qui a refusé. On l'aurait donc roué de coups, abandonné dans la cour de la brasserie pour prendre la fuite dans le véhicule non sans avoir auparavant, volé le portefeuille du bon samaritain.

Le véhicule était retrouvé quelques heures plus tard dans un boisé de Fleurimont.

Des empreintes digitales relevées par les membres du service de l'identité judiciaire de la SQ auront mené les policiers à des suspects.

## Condamnés et déçus

**SHERBROOKE** — Julien Guilmain et Michel Riffon n'ont pas caché leur déception à la suite de leur condamnation à neuf mois de détention chacun pour un hold up chez un dépanneur du centre-ville de Sherbrooke.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix leur avait pourtant souligné que leur crime est passible de la détention à perpétuité. Guilmain, âgé de 20 ans, et Riffon, 26 ans, de Laprairie, ont admis un vol à main armée de \$200 chez le dépanneur Monique le 12 septembre.

La preuve avait révélé que Guilmain s'est fait conduire à Sherbrooke par Riffon dans le but de voir une danseuse à gogo de sa connaissance et ils n'avaient plus d'argent pour acheter de l'essence afin de s'en retourner.

Guilmain a décidé de refaire son porte-monnaie chez un dépanneur tandis que Riffon l'a attendu à la porte.

Me Michel Dussault avait représenté que ses clients ont eu leur leçon depuis et voulaient gagner leur vie honorablement dans des emplois qui les attendent.

Le procureur Claude Mélançon a mentionné que Riffon avait écopé de 30 mois en 1977 et que Guilmain se trouvait sous le coup d'une probation.

Les prévenus ont grimacé en entendant le quantum de leur condamnation.

## Rock Forest

page 7

# Retour de l'escouade des motards

## Ayer's Cliff

page 4

# Elections municipales: 2 groupes s'affrontent

Ville de Sherbrooke

**EXPOSITION ANNUELLE DE CHRYSANTHÈMES SERRES MUNICIPALES**  
(coin Vimy - Portland)  
**DU 1er AU 8 NOVEMBRE 1981**

**ENTRÉE GRATUITE**

Heures de visite: 9h à 17h, 19h à 21h

Prix de présence: 20 bouquets de chrysanthèmes

Ville de Sherbrooke Travaux publics  
Division services auxiliaires  
Relations publiques

## Élections municipales 81

# Deux groupes s'affrontent à Ayer's Cliff

**AYER'S CLIFF (MC)** — Ayer's Cliff, petite municipalité de quelque 850 habitants située en bordure du Lac Massawippi, vit une de ses élections municipales les plus mouvementées.

Même si aucun parti politique municipal n'a été constitué en vertu de la loi sur la démocratie municipale et la rémunération des élus, deux groupes distincts s'affrontent et les partisans des deux clans se livrent

une campagne "souterraine" ou propos contradictoires et demies vérités se côtoient au sein de la population.

Pour un, M. Jean-Paul Verpaelst,

siegeant depuis 6 ans à la mairie, prétend que ses adversaires véhiculent des faussetés sur le conseil municipal et rêvent en couleur. "Ils promettent mer et monde. Ils promettent de subventionner chaque association du village et de baisser les taxes. Pourtant, le gouvernement provincial coupe partout, subventions y compris", explique M. Verpaelst.

Mais par-dessus tout, ses adversaires oublient que la municipalité traîne depuis 1972 une dette de 2.990.170 \$ sur l'eau et le système d'égout et qu'il faudra renouveler une obligation de 382.000 \$ en 1982. "L'augmentation des taxes de 10,2% est inférieure au coût de l'inflation. Cette situation nous a permis d'accumuler des surplus budgétaires de l'ordre de 111.529 \$ au cours des der-

nieres années en prévision de cette dette".

Rencontré en compagnie du con-



Jean-Paul Verpaelst

seiller sortant, M. Alfred Keeler et du conseiller Don Keeble, M. Ver-

paelst a également dénoncé les critiques adverses voulant que la municipalité ne favorise pas les commerçants locaux. "En 1980, la municipalité a dépensé 28.000 \$ en achats locaux. Et près d'une vingtaine de commerçants en ont profité".

Conséiller de 1969 à 1975 avant d'accéder à la mairie, M. Verpaelst n'a jamais connu d'opposition lors des élections municipales. Age de 57 ans, le distributeur de matériel agricole se refuse à toutes promesses, proposant à la population la continuité.

Sa première "bataille" électorale lui a réservé une surprise. Un article paru dans le quotidien anglophone régional signalait le retrait de M. Verpaelst de la scène municipale. Or, la population anglophone constitue plus de la moitié de l'électorat de Ayer's Cliff. Cette erreur l'a obligé à redoubler d'ardeur et à multiplier les contacts auprès des votants.

## L'opposition au maire Verpaelst se cristallise autour de Pierre Morency

**AYER'S CLIFF (MC)** — L'opposition au maire Verpaelst se cris-



M. Richard Morency

tallise autour de M. Pierre Morency, directeur général de Sercovia à Sherbrooke, un centre communautaire non gouvernemental. Agé de 29 ans, le candidat estime que ses adversaires mènent une campagne à la Duplessis. "Nous, notre campagne se situe sur le plan des idées et non des invidus".

Même si M. Morency et les "aspirants-conseillers" Ernie Whipple, Harry Webb et Chester Wilson font une campagne commune, le candidat à la mairie précise qu'ils ne forment aucunement un parti municipal. "Il s'agit d'un groupe d'individus aux idées différentes, mais au programme commun".

### Dépenses inconsidérées

Ce programme s'articule autour de quatre grands thèmes: encourager la participation de la popula-

tion à la politique municipale, consulter les différentes associations, couper les dépenses inutiles et favoriser le commerce local. Ces deux derniers thèmes constituent les principaux chevaux de bataille du groupe.

"C'est les marchands eux-mêmes qui recommandent au conseil municipal d'acheter de plus en plus dans la localité. Et lorsque M. Verpaelst lance le chiffre de 28.000 \$, il faudrait savoir si les contrats de déneigement des rues sont inclus à l'intérieur de ce montant".

Au chapitre des dépenses inutiles, M. Morency cite l'exemple de l'embauche d'un policier par la municipalité. "Une municipalité de 850 âmes a-t-elle réellement besoin d'un policier? Le conseil municipal aurait pu engager un policier à temps partiel lors des périodes achalandées".

"Surtout qu'un tel geste ne constitue pas une invitation à revenir pour les gens de l'extérieur. Un geste ne favorisant pas les marchands locaux". La présence de deux secrétaires au bureau municipal une permanente et une à temps partiel, fait également tiquer M. Morency. "Le trop grand nombre d'effectifs pour l'envergure de notre municipalité se double d'un second problème. Les deux secrétaires font des téléphones partisans en faveur de nos adversaires".

D'ailleurs, M. Morency prétend que la secrétaire municipale, Mme Ginette Gauvin, contôle le conseil municipal. "Ce n'est pas un phénomène unique à Ayer's Cliff. Elle est très compétente et au fil des années, en accumulant de l'expérience, elle a débordé son rôle".

## Duel dans deux quartiers de Lennoxville pour des postes de conseillers

**LENNOXVILLE** — La lutte acharnée qu'à Lennoxville M. Leo-Paul Valcourt et M. William Lyon livrent à l'ancien maire, M. Cecil W. Dougherty, a relegué dans l'ombre les duels qui, dans deux quartiers, opposent quatre contribuables qui convoitent les postes abandonnés par deux conseillers municipaux.

Même si elle est beaucoup moins acerbée, cette lutte n'en est pas moins très vive car les adversaires en sont à leur première présence dans l'arène politique municipale et ils multiplient les rencontres, les poignées de main et les appels téléphoniques, afin de se gagner l'appui de leurs concitoyens.

Le poste qu'occupait M. William Lyon est convoité par M. Andrew Johnson et par M. Jean-Camille Turcotte. Le poste abandonné par M. Constant Chailier est convoité par M. Marcel Gagnon et par M. Henri Ruel.

Andrew Johnson

Ancien vice-président de la Société Asbestos, M. Andrew Johnson est présent administrateur du collège Bishop II demeure à Lennoxville depuis deux ans.

Plusieurs contri-

buables voient en lui le successeur éventuel de M. Cecil W. Dougherty mais ses ambitions immédiates sont fort modestes: il veut connaître à fond les rouages de l'administration municipale. Que lui réserve l'avenir? Il avoue bien candidement qu'il n'y a pas songé. "Je désire avant tout représenter dignement mes concitoyens et je veux tenter de nouer des liens plus étroits entre les contribuables et les administrateurs municipaux car il me semble que les contribuables ne soient pas éclairés sous le tardeau des impôts et qu'ils bénéficient de services adéquats sans être forcés de payer ces services à prix d'or".

Jean-Camille Turcotte

Propriétaire de maisons de rapport, M. Jean-Camille Turcotte en est, comme M. Johnson, à sa toute première incursion dans l'arène politique municipale. Depuis trois ans, il a assisté à presque toutes les assemblées des membres du conseil de ville et le vif intérêt qu'il porte à la chose publique est bien connu de ses concitoyens.

Comme son adversaire, il désire être le porte-parole éclairé

de tous ses concitoyens, sans égard à leur fortune, à leur langue ou à leur allégeance politique.

Il souhaite vivement que la croissance du coût de la protection du public et que l'impôt foncier soit maintenu à un niveau raisonnable.

Marcel Gagnon

Homme d'affaires, M. Marcel Gagnon en est, lui aussi, à sa première présence sur la scène politique municipale.

Il désire avant tout que ses concitoyens ne soient pas écrasés sous le tardeau des impôts et qu'ils bénéficient de services adéquats sans être forcés de payer ces services à prix d'or. Il déplore que le quart, ou peu s'en faut, des revenus municipaux soit consacré au maintien d'un corps policier dont il ne nie pas la nécessité mais dont il souhaite vivement la reorganisation.

Selon lui, l'ère des travaux publics de grande envergure est bel et bien revenue et le temps est venu de freiner la croissance des dépenses municipales.

Henri Ruel

Homme d'affaires à la retraite depuis

peu, M. Henri Ruel a été, pendant 13 ans, administrateur de la Caisse populaire de Lennoxville et, pendant cinq ans, président de cette coopérative d'épargne et de crédit. Il est vice-président de l'Office municipal d'habitation de Lennoxville et administrateur de la fabrique de la paroisse St-Antoine.

M. Ruel qui demeure à Lennoxville depuis 35 ans veut faire profiter ses concitoyens de son expérience, de sa disponibilité aussi, car sa retraite lui laisse beaucoup de loisirs qu'il projette de consacrer à sa nouvelle tâche, si les contribuables lui accordent leur confiance.

Il désire représenter dignement tous ses concitoyens et raffermir les liens qui unissent les contribuables de langue française et de langue anglaise.



**Détermination  
Dynamisme  
Disponibilité**  
**VOTEZ JEAN-PIERRE  
TASCHEREAU**

**SIÈGE NO 2  
FLEURIMONT**

Annonce retenue et payée par Edouard Goodsell, agent officiel.

constitue un problème majeur...

## 10,000 foyers privés d'électricité...

Les autorités sont d'autant plus alarmées que le mercure a descendu à 1°C et le manque de chauffage constitue un problème crucial... On rapporte dans les hôpitaux...

... des vents atteignant une vitesse de 113 km à l'heure ont provoqué des pannes d'électricité dans toute la région... 10,000 foyers se retrouvent maintenant privés de chauffage et

### Les radiateurs portatifs Kero-Sun<sup>MD</sup> vous procurent chaleur et confort sans avoir recours à l'électricité.

Un radiateur portatif Kero-Sun<sup>MD</sup> est fantastique lors d'une panne d'électricité et s'avère extrêmement économique en temps normal. Ces appareils sont extrêmement pratiques car ils sont portatifs. Ils donnent un rendement du combustible de 99,9% et ne dégagent ni fumée ni odeur. Ils ne requièrent aucune cheminée et possèdent un système d'allumage à piles ainsi qu'un dispositif d'arrêt automatique pour plus de sécurité. Kero-Sun vous offre un choix de sept radiateurs portatifs au kérosène pour satisfaire toutes vos exigences. Demandez une démonstration dès aujourd'hui.

\*Marque déposée.

**Omni 15<sup>MD</sup>**  
Rendement de 8.700 BTU à l'heure. Le plus petit radiateur Kero-Sun et le moins coûteux. Particulièrement résistant en camping, à la chasse et à la maison. Ce modèle possède une surface de cuisson. Peut fonctionner pendant 36 heures avec 6.4 litres (1.42 gal.) de kérosène. Hauteur: 460 mm, base de 412 mm. Poids: 6.4 kg.

La chaleur à la portée de la main.  
**ANGEL MECANO MOTO METRIC**  
LTEE

3191, King est, Fleurimont, Qué.  
Tél. (819) 565-0188  
Res. 567-9739

**d'une ligne... a la page.**

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES  
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

M. Robert Vallière, de East Angus, est devenu l'heureux gagnant d'un des gros lots de la Mini, lors du tirage du vendredi 16 octobre dernier. L'achat du billet gagnant avait été effectué à la Boucherie Jean-Paul de East Angus. "Et dire qu'on pense que ça n'arrive qu'aux autres", de commenter l'épouse du gagnant, Mme Lorraine Vallière, au moment où le couple s'est présenté au siège social de Loto-Québec, à Montréal, pour y réclamer son dû. M. Vallière est devenu, par le fait même, le sixième citoyen de la région de l'Estrie à remporter un gros lot de 50 000 \$ de la Mini, cette année.

## BINGO 5,10,15

la tribune

**2 MARATHONS CONSECUTIFS**  
d'une valeur totale de **\$1,500<sup>00</sup>**

CHAQUE CAMELOT ou depositaire, ou agent de route motorisée, dont le client **\$25<sup>00</sup>** gagne un prix, reçoit

**VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:**

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans LA TRIBUNE du 17 octobre 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 2 BINGOS MARATHONS!

### MARATHON NO 2

**MONTANT A GAGNER \$1,000.**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
**VENDREDI, le 30 octobre 1981:**  
N-31, N-34, G-59, B-10, O-72, B-9, I-21, B-8, B-11, O-64

**REGLEMENT:**

- Le BINGO 5-10-15 est une série de 2 BINGOS MARATHONS successifs dont l'enjeu total est de \$1,500. Le premier sera de \$500 et le second de \$1,000. Dans chacun de ces cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE III (couleur verte) distribuée dans le journal.
- La carte LA TRIBUNE III a été distribuée avec l'édition du 17 octobre 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur du journal a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle partiel dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie il s'agit d'un gagnant, appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent être entre 9:00 heures à m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h30) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Règle des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

**ACHETEZ VOS HONDA 1982 AUX MEMES CONDITIONS QUE POUR LES 81**

**HONDA**

Plan mise de côté et financement SANS INTERET jusqu'au 30 AVRIL 82

Venez les voir chez

**LES ENTREPRISES DENIS BOISVERT**

2, rue Queen, Lennoxville - Tél.: 565-1376

# Richmond site de la première usine de moulage de produits de plastique à base de résidus d'amiante?

par François Gougeon

RICHMOND — Si les résultats de l'étude de faisabilité qui sera menée au cours des 11 prochains mois don-

neront les résultats escomptés, la zone de Richmond pourra alors devenir le site de la première usine de Québec (sinon en Amérique du Nord) spécialisée dans le moulage de produits de

plastique incorporant des résidus d'amiante.

Ce projet que caressent les membres du Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond a été dévoilé hier dans cette municipalité en grande pompe et en présence de plusieurs personnalités de la scène politique et économique des Cantons de l'Est.

Quelle sera la production de l'usine? Quand ouvrira-t-elle ses portes? Quels seront les investissements? Combien d'emplois seront créés? Voilà autant de questions auxquelles le président de l'organisme qui regroupe une quinzaine de personnes représentant les différents courants d'intérêts de Richmond, M. Pierre Lalonde, n'a pas été en mesure de répondre.

## Un voeu d'intention

Car ce qui a été annoncé hier constitue d'abord et avant tout un voeu d'intention et non une promesse formelle de réalisation. "Rome ne s'est pas bâtie en une journée. On a trop souvent vu dans le passé des projets qui ont 'floué' car ils étaient improvisés", nous, on veut faire quelque chose de sérieux et on se prépare de façon sérieuse. C'est pourquoi il est important de se doter d'une solide étude de faisabilité avant tout. Mais même si on ne fait aucune promesse, il reste que nous sommes dans un contexte favorable", a exprimé M. Lalonde. Ce "contexte favorable", le président du comité l'explique par la présence de deux richesses propres à Richmond: l'expertise en matière plastique et la proximité des résidus d'amiante (Asbestos).

Selon M. Lalonde, les marchés potentiels d'une telle entreprise s'avèrent énormes, il n'y a qu'à penser aux multiples utilisations de matière plastique dans la vie d'aujourd'hui, sans oublier que le produit plastique amianté offre un avantage marqué quant au prix de revient, comparativement aux autres matières plastiques se prêtant au moulage. Enfin, a-t-il noté, le produit ne représente aucun danger pour la santé.

Une autre dimension du projet, s'il voit le jour, c'est qu'il s'agira d'une PME, qui "évite de créer les distorsions sociales et économiques des villes mono-industrielles" et qui "commandera des investissements plus modestes et se prêtant donc mieux aux investissements locaux".

## Projet communautaire

D'ailleurs, à cet effet, les travailleurs et travailleuses seront invités à investir dans l'entreprise et pourront éventuellement en être propriétaires et gestionnaires. C'est là l'exigence formulée par le gouvernement fédéral en vertu de son programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE), qui a autorisé une subvention de 75.000 \$ pour la réalisation de l'étude de faisabilité en vue de l'implantation de la future usine de moulage, laquelle pourrait recevoir des subsides totalisant jusqu'à 750.000 \$ (toujours dans le cadre du programme PACLE) pour défrayer les coûts inhérents aux premières années de fonctionnement de l'entreprise.

Hier, c'est sous les applaudissements nourris des participants à la

conférence de presse (les députés Carmen Juneau et Yvon Vallières, des gens comme Robert Dion, de la Maison régionale de l'industrie, Pierre Deland, de l'Office de planification et de développement du Québec, Roch

recteur général de l'usine Plastiques La Salle (une division de Bombardier).

## Contacts établis

Celui-ci a expliqué que des contacts avaient été établis avec les dirigeants de la Société nationale de l'amiante (SNA) qui ont donné le feu vert au groupe de Richmond d'y aller de l'avant avec le projet envisagé. "Il n'y a aucun risque qu'on se fasse couper l'herbe sous le pied par des promoteurs d'une autre région, celle de Thetford-Mines, par exemple, nous avons démontré à la SNA qu'il existait suffisamment de possibilités pour que le projet se réalise dans la région", a-t-il souligné, disant également que le fait de divulguer l'idée à ce moment-ci démontre "la volonté du milieu de la zone de Richmond de se prendre en main et de faire quelque chose".

M. Brosseau aura à trouver réponse à une foule de questions au cours des 11 prochains mois, dont celle du député Yvon Vallières, de Richmond, qui s'est interrogé sur l'attitude de la compagnie Johns Manville qui, "selon la Société nationale de l'amiante", accepterait difficilement la transformation de ses résidus dans la région.

A tout événement, MM. François Laroche et Paul Meunier, qui représentaient respectivement le député fédéral Alain Tardif et le ministre Rodrigue Biron (Industrie, Commerce et Tourisme), ont vivement félicité l'esprit d'initiative des membres du Comité de promotion industrielle de l'en-



Pierre Lalonde

Fortin, du Conseil régional de développement de l'Estrie et plusieurs autres, que M. Lalonde a présenté celui qui aura la tâche de réaliser l'étude de faisabilité. Il s'agit de M. Marcel Brosseau, qui fut durant cinq ans di-

## Vache volée à Bishopton

BISHOPTON (YR) — M. Herbert Coates, de Bishopton, a déposé une plainte au détachement de Weedon de la Sûreté du Québec, à la suite de la disparition d'une vache de 2 ans et demie, appartenant à son troupeau.

L'enquête se poursuit sur ce vol. A l'automne, les vols d'animaux dans les champs de pâture sont très fréquents et la SQ recommande aux éleveurs de garder leurs animaux à la vue, principalement la nuit, en enfermant ces derniers dans les étables, ou encore, en les laissant pa-

tre près de la maison de ferme.

## Résidence incendiée

RICHMOND (YR) — Un incendie a détruit, hier matin, l'intérieur d'une résidence de la rue Spooner Pond, de Richmond, ainsi que tous les meubles qui s'y trouvaient.

L'incendie, qui a été découvert par un voisin de M. et Mme Russell St-Hilaire, a pris naissance un peu avant 7 heures 35.

Personne n'a été blessé dans l'incendie, qui a causé pour plusieurs milliers de dollars de dégâts. La brigade des pompiers volontaires de Richmond, sous la direction de M. Jean-Paul Deslauriers, a travaillé quelques heures avant de maîtriser l'élément destructeur.

## Arrêté pour vol d'essence

BURY (YR) — L'agent Michel Belzil, du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec, a arrêté et interrogé un suspect relativement à une série de vols d'essence, commis dans la municipalité de Bury, presque tous les jours, au cours des derniers mois.

Le suspect, dans cette affaire, un résident de Bury âgé de 47 ans, est présentement relié à seulement quatre vols d'essence, à la suite des interrogatoires de la police.

Ce suspect devrait comparaître à la cour des Sessions de la paix, au cours des prochains jours, pour répondre aux chefs d'accusation qui seront déposés contre lui.

Il semble, selon les policiers, qu'il n'y ait pas beaucoup de résidences de Bury qui n'aient pas été victimes de ce genre de vols.

Presque tous les jours, le détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec recevait des plaintes, relative-

ment à des vols d'essence commis aux dépens de particuliers, à la faveur de la nuit, et ce depuis septembre.

## Attentat à la pudeur

### 500 \$ d'amende

COWANSVILLE — Un ancien employé d'un centre d'accueil où sont hébergés des déficients physiques et mentaux a été condamné à une amende de 500\$ par le juge Claude Léveillé pour avoir attenté à la pudeur d'une pensionnaire de cet établissement. L'incident auquel Réal Fréchette, un jeune homme qui demeure à Magog, a été mêlé s'est produit, en janvier, au centre Butters, à Austin.

**WILLIAM LYON**  
rencontrera les  
voteurs de Lennoxville  
à la  
**salle Gertrude Scott**  
6, rue Church  
Le vendredi soir  
à 8h.00 p.m.

**SUPER VENTE DE PNEUS**

PNEUS NEUFS A PRIX D'ENTREPOT

POURQUOI PAYER PLUS CHER?  
Vous pouvez acheter vos pneus directement de l'entrepôt au prix du gros

**PNEUS DES CANTONS DE L'EST INC**  
161, Dépôt — Sherbrooke — 564-2411

**GENS DE FLEURIMONT**  
LE 1er NOVEMBRE  
VOTRE CANDIDAT  
au SIEGE NO 6

**VOTEZ**

**ROBERT FOUQUETTE**

73830X

**Voici la Dodge 400, l'étoile à toute épreuve!**

Tous les avantages techniques de la traction avant, conçue et fabriquée pour offrir le meilleur rendement au meilleur prix.

Toute l'économie des moteurs qui roulent à l'essence ordinaire au plomb, toujours la moins chère d'environ 11 cents le gallon. C'est comme rouler presque un mois sans payer d'essence!



La Dodge 400  
**9 596\$** ou moins\*

La Dodge 400 est bâtie pour résister aux épreuves de la route, faites-nous confiance! La traction avant, la suspension avant de type MacPherson, la direction à crémaillère, les pneus à carcasse radiale ceinturée d'acier, tout cela en fait une brillante routière. L'aménagement sportif, la ligne aérodynamique lui donnent une allure racée. Remarquez les flancs de la voiture, enduits d'une couche protectrice à l'épreuve

des égratignures. Constatez quelle performance remarquable vous offre son moteur de 2,2 litres, au point d'allumage contrôlé électroniquement. Et voyez tous les accessoires en équipement standard: la servodirection, les servofreins à disques à l'avant, la montre numérique électronique, le toit de vinyle, le traitement contre la corrosion et l'autoradio am... tout cela à un prix abordable!

**Chez Chrysler, on a confiance en nos nouvelles étoiles!**

53 39  
mi/gal mi/gal  
cote routière cote combinée  
9,3L (100km) 7,3L (100km)  
Selon Transports Canada  
À l'essence ordinaire au plomb.

**La nouvelle Chrysler LeBaron, l'étoile du luxe et de l'efficacité.**

La LeBaron, sedan  
**9 820\$** ou moins\*

La LeBaron, coupé  
**9 696\$** ou moins\*

Voyez le brillant alliage de l'élégance moderne et de la technique de la traction avant, offrant qualité exceptionnelle et économie d'essence. Un produit de la haute technologie Chrysler auquel nous avons apporté un soin minutieux. Une fabrication automatisée de grande précision et des essais vérifiés par ordinateur ont permis de créer cette voiture robuste, silencieuse et de si belle qualité. L'efficacité de la traction avant, l'aérodynamisme du dessin et le moteur efficace de 2,2 litres vous procurent un rendement étonnant. L'aménagement intérieur se signale par son élégance, son luxe et son parfait confort pour six passagers. Achetez ou louez une Chrysler LeBaron 1982, en version deux ou quatre portes, ou alors en version décapotable bientôt à votre disposition. (Nous acceptons déjà les commandes pour livraison au printemps).

**Chrysler. On a confiance en notre étoile.**

Dodge Plymouth  
Camions Dodge Camions Dodge  
CHRYSLER CHRYSLER

\*Prix de détail de base suggéré par le manufacturier. Frais de taxes locales et de transport non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Certains accessoires illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

**L'AutoBail**  
L'AutoBail Chrysler, c'est la clé. Les meilleurs termes de location pour un véhicule vraiment à votre goût.

# L'Opération-chalet de la SQ porte ses fruits

THETFORD-MINES — "Jusqu'à maintenant, on peut présumer que l'Opération-chalet est des plus profitables."

Les chiffres seront dévoilés à la fin de l'année en même temps que le bilan de toutes nos activités mais on peut dire qu'on obtiendra sensiblement les mêmes chiffres que l'an passé, donc une diminution si on pense que le nombre des méfaits suit normalement une courbe ascendante.

Pour le sergent Robert Lacasse de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, il y a lieu en effet d'être fier des résultats présentés par l'Opération-chalet et ce, d'autant plus

des voleurs, etc. Présentement, lorsque les policiers connaissent des périodes plus tranquilles, ils font la tournée des chalets. S'ils dénotent quelque chose qui devrait être corrigé, ils laissent une note ou, si le chalet est fermé pour l'hiver, rejoignent le propriétaire pour l'avertir.

Par ailleurs, le sergent Robert Lacasse signale qu'aucun accrochage sérieux de la circulation n'est à signaler sur le territoire depuis quelques jours malgré les fortes pluies.

Un seul incident, mineur, est rapporté à Robertsonville où un automobiliste a effectué une fausse manœuvre et a embouti une autre automobile. Les dommages sont évalués à environ 200\$.

## Élections municipales 81

### A Disraeli: le conseiller Rancourt compte sur l'expérience acquise

DISRAELI — "L'expérience acquise au cours des quatre dernières années me permet de croire que je peux rendre de précieux services à la population et faire de Disraeli une ville propre, accueillante où il fait bon vivre."

C'est en ses termes que M. Réjean Rancourt entend le sprint final qui, espère-t-il, permettra sa réélection au poste de conseiller du quartier électoral numéro 1, lors de l'élection de dimanche, le 1er novembre.

Comptant sur des réalisations comme le service des incendies,

l'aréna, M. Rancourt estime que la population pourrait profiter de son expérience, de ses connaissances et de sa disponibilité. Je suis prêt pour un autre quatre ans qui seront peut-être difficiles compte tenu de la conjoncture actuelle.

M. Rancourt qui travaille à l'intérieur de nombreux organismes tels que les Lions, les Chevaliers de Colomb et qui a été à la base des Parents-Secours de Disraeli, est opposé à M. Armand Simard qui est en lice pour le poste de conseiller.



## Étudiants honorés

Encore cette année, la direction du Collège de la région de l'Amiante a souligné d'une façon particulière les performances académiques de deux de ses étudiants. Ainsi le directeur général du C.E.G.E.P., M. Marcel Lafleur, a remis la médaille du gouver-

neur général du Canada à Linda Carrier, étudiante finissante au Collège en juin dernier. Pour sa part, Pierre Couture, finissant en technologie minière, a reçu une bourse de 275 \$ de la Fondation des artisans de la construction 1977.

(Photo La Tribune par Thetford-Mines)

## THETFORD-MINES ET LA RÉGION

page D-3

que le territoire desservi par ce corps policier a été agrandi et compte maintenant quelque 1.000 chalets.

"Nous avons sensibilisé les propriétaires aux normes élémentaires de sécurité: ne pas laisser d'objets de valeur dans le chalet après l'avoir fermé pour l'hiver; ne pas laisser traîner des objets comme les échelles ou les barres de métal qui facilitent la tâche

# Les employés cadres de Drummondville se regroupent en association professionnelle

DRUMMONDVILLE (RJ) — Ayant obtenu récemment le consentement du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec, les employés cadres de la ville de Drummondville ont décidé de se regrouper en association professionnelle.

Cette nouvelle formation concerne les 21 cadres de la cité, à l'exception des cadres de la gerance et des directeurs de services qui n'ont pas adhéré au mouvement.

En guise d'explication sur le pourquoi d'une telle association, le président du conseil d'administration, M. Michel Parenteau, a déclaré que de-

puis deux ans, les cadres recherchaient une formule qui leur permettrait de s'identifier avec une présence beaucoup plus évidente au niveau des discussions qui les concernent. "Il y a dans le groupe des compétences certaines qui ne demandent qu'à être utiles envers eux-mêmes et envers la collectivité," a-t-il ajouté.

### Les buts

Le but de la nouvelle association est d'une part, de stimuler les membres dans leur fonction par le développement de leurs intérêts économiques et sociaux, et d'autre part, de collaborer avec le conseil municipal pour obtenir une administration civique qui soit plus avantageuse pour les citoyens de Drummondville. "Pour ce faire, notre association compte beaucoup sur la réception qui lui fera le conseil municipal dans les prochaines discussions qui entourent la planification budgétaire 1982. Il est certain qu'il y a une ligne de démarcation entre les deux parties mais ce qu'il faut retenir, c'est que nous desservons la même population," devait préciser M. Parenteau.

### Et la fusion ?

Tout en faisant noter que la nouvelle association n'a aucune vocation syndicale, M. Parenteau n'a pas d'autre part pas caché qu'elle voit le jour à un moment propice, c'est-à-dire à

quelques semaines de la concrétisation de la fusion de Drummondville et Drummondville-Sud.

"L'association n'a pas été pensée en fonction de la fusion, mais elle arrive quand même à point," a-t-il simplement commenté.

## DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

page D-5

Outre M. Parenteau, ingénieur au service de la ville depuis quelques années, soulignons que les autres membres du conseil d'administration sont MM. Martial St-Cyr au poste de vice-président et Donald Desrosiers, trésorier, ainsi que les directeurs Bertrand Allard, Roland Janelle et Pierre Meunier. Mme Linda Laplante assume la fonction de secrétaire.

## Gamme d'activités pour la Semaine d'information et d'orientation

DRUMMONDVILLE (RJ) — Ayant toujours eu à coeur l'orientation des étudiants qui lui sont confiés, la Commission scolaire Régionale St-François et le C.E.G.E.P. de Drummondville ont prévu tout une gamme d'activités en regard de la "Semaine d'information et d'orientation" qui se tiendra du 1er au 7 novembre.

Cette semaine, qui se déroulera sous le thème "Je prépare mon avenir", s'adressera en effet aux élèves et étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire, aux parents, aux éducateurs, aux administrateurs scolaires et aux employeurs. Ses buts sont de sensibiliser et faire comprendre aux étudiants l'importance du processus d'orientation, de faire connaître les services offerts en milieu scolaire et d'attirer l'attention des différents agents d'éducation sur leur rôle et responsabilités dans le processus.

### Concours et rédaction

À la régionale, les élèves pourront participer à des concours et

des rédactions de textes sur le thème "les métiers de l'an 2000", recevront les caractéristiques de la recherche de l'emploi par un conseiller du Centre d'emploi du Canada et profiteront aussi de conférences-carrières. De plus, les parents seront rejoints à la maison et pourront donner leur opinion sur leur rôle dans l'avenir de leur enfant lors d'une émission radiophonique ligne-ouverte.

Au C.E.G.E.P., cette semaine sera plus précisément marquée par une journée de relâche mercredi le 4 novembre, alors que les étudiants pourront recevoir un flot d'informations sur leurs perspectives d'avenir à travers six ateliers animés par des professionnels de tous les genres.

Cette semaine contribuera donc au développement de l'information et de l'orientation, activités nécessaires à toute personne pour son intégration sociale et plus particulièrement pour son intégration au marché du travail, ont fait noter les responsables de cette semaine proclamée par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

## A Brûle-Pourpoint

### Représentation à la télé

La célèbre troupe Mackinaw et quelques animateurs du Village québécois d'Antan feront les frais de la populaire émission Soirée Canadienne du samedi 7 novembre prochain. Le promoteur de Drummondville, M. Jean-Marie Boisvert, a aussi été délégué pour parler au nom de ses concitoyens. Il a toutefois tenu à rassurer la population qu'il ne chantera pas...

### 3e concert du collège

C'est mardi, au Centre Culturel de Drummondville, qu'aura lieu le 3e concert de la série "Les concerts du collège". Les invités seront des professeurs de l'université McGill et du cégep Vanier dans un concert de musique nouvelle.

# Pas d'investissement en vue chez Forano

PLESSISVILLE (DG) — "Nous ne sommes pas prêt à annoncer aujourd'hui des investissements importants chez Forano de Plessisville et à faire miroiter toutes sortes d'espoirs pour les citoyens et les travailleurs de la région. On est vraiment pas prêt" de soutenir sans ambage le ministre qué-

bécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

Le ministre, qui était l'invité de la Chambre de commerce des Bois-Francis, à l'occasion de la semaine de la petite entreprise, jetait ainsi une douche d'eau froide sur les leueurs d'espoir de reprise de la Forano an-

noncé récemment par le ministre d'état à l'Économie, M. Bernard Landry, et le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril.

Ces derniers avaient annoncé lors du passage de M. Landry à Victoriaville que des études étaient déjà en cours sur le rééquipement possible de

la Forano, dont le principal actionnaire est la Société générale de financement du Québec (SGF).

On avait alors précisé que ce projet de restructuration pourrait amener des investissements de plus de 825.000.000 et augmenter sensiblement les possibilités d'emploi.

### Les études se poursuivent

Au cours de l'entrevue qui précèdeait le souper, M. Biron a voulu se montrer plus réaliste et il a confirmé

néanmoins la poursuite des études sur les investissements.

"Tant et aussi longtemps qu'il y aura des compressions budgétaires, des taux d'intérêts élevés, une inflation galopante et des coûts d'énergie à la hausse, il ne faut pas penser au miracle. Les études se font pour être disponibles lorsque l'économie se rétablira" de préciser M. Biron.

Le ministre a ajouté que Forano se spécialise dans la fabrication d'équipements de coupes forestières et comme les scieries fonctionnent au ralenti le marché est pratiquement fermé.

Le député du comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale, a également été pessimiste quant au changement d'orientation de production de la Forano.

## Pour les petites et moyennes entreprises

# Des idées de gestion et de marketing plutôt que des millions de dollars

VICTORIAVILLE (DG) — Les PME du Québec ne devront pas s'attendre à obtenir des millions de dollars du gouvernement pour leur permettre de passer au travers de la crise économique, mais plutôt espérer des idées de gestion et de marketing.

Tel est le message qu'a laissé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, devant les membres de la Chambre de commerce des Bois-Francis, à l'occasion de la

semaine de la petite entreprise dans les Bois-Francis.

M. Biron a précisé que 19 entreprises sur 20 meurent dans les dix premières années de leur existence. "Ce

sont elles que nous voulons sauver avant de chercher à en créer d'autres, de commenter le député du comté de Lotbinière à l'Assemblée nationale.

### Nouvelles idées

Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec tentera doréna-

vant de donner aux chefs de ces PME de nouvelles idées de gestion, leur montrer comment faire du marketing

### Rodrigue Biron

"On veut leur indiquer comment élargir leur conseil d'administration pour inviter d'autres gestionnaires afin d'échanger des idées" a renchérit M. Biron.

Selon le ministre, ce n'est pas le rôle d'un gouvernement de donner des millions et des millions de dollars aux entreprises parce que le fardeau fiscal des contribuables est déjà trop élevé.

### Aide technique

Le gouvernement du Québec se doit de fournir l'aide technique aux dirigeants de PME pour leur aider à passer au travers de la crise économique actuelle.

De plus, M. Biron souhaite que les PME s'ouvrent aux suggestions de leurs travailleurs qui ont des idées et qui ont à coeur de conserver et de développer leur entreprise. Pour le ministre, c'est là l'une des principales clefs du succès d'une PME.



Rodrigue Biron

et de la vente même à l'extérieur du Québec.

## VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

### Nouveaux équipements

Lors du passage de M. Landry dans les Bois-Francis, il y a un mois ce dernier avait suggéré de fabriquer les nouveaux équipements requis pour la modernisation des usines de pâtes et papier chez Forano.

Pour le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Biron, il s'agit d'équipements très sophistiqués qui coûtent très cher d'installation pour produire les moules, les modèles, la machinerie et les gabarits.

"Nous ne faisons que commencer à regarder à l'extérieur pour essayer de diversifier la production de Forano. Or, tant et aussi longtemps que nous ne serons pas certain de nos actions, il n'y aura pas de geste précis qui vont se poser" de conclure laconiquement le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

## Deux fois plus de contraventions

VICTORIAVILLE (DG) — Les agents de la Sûreté municipale de Victoriaville ont doublé le nombre de contraventions au cours du mois de septembre afin d'inciter les citoyens à la prudence.

Le rapport mensuel que vient de rendre public le Service d'information de l'hôtel de ville de Victoriaville indique en effet que les billets d'infraction sont passés de 400 à 855 pendant le mois de septembre.

Le directeur de la police, M. Jean Dion, précise que la forte augmentation des billets d'infractions émis par les policiers dans

l'exercice de leurs fonctions au chapitre de la vitesse excessive, des feux de signalisation et des arrêts obligatoires fait suite à la campagne de sécurité organisée pour sensibiliser la population non seulement à la prudence mais surtout au respect des lois.

### Méfaits à la hausse

M. Jean Dion note également dans son rapport mensuel que les actes de méfaits sur des véhicules stationnés sont toujours à la hausse bien que certains individus ont été

arrêtés et traduits devant le tribunal sur ce sujet précis.

Au cours du mois de septembre la Sûreté municipale de Victoriaville a répondu 536 appels et couvert 92 accidents. Toutefois dans ces accidents il n'y a eu ni tué, ni blessé.

Au niveau des enquêtes une centaine de plaintes ont été signées et 26 ont été classées. La Sûreté municipale a également enregistré 21 vols de plus de \$200 et 11 de moins de \$200, 4 vols de véhicules, 2 faux et usages, 28 actes de méfaits et 16 délits de fuite.

**CHLT TV**

JUSTICE POUR TOUS

samedi 17:00

**A la Sûreté municipale de Rock Forest**

# Retour de l'escouade de motards

Les patrouilles se feront jour et nuit. Les patrouilles se feront jour et nuit. Les policiers surveilleront le secteur de Rock Forest durant cette période de dix jours. Les policiers surveilleront de façon plus particulière le secteur de Rock Forest donnant du côté de North Hatley.

**ROCK FOREST** — La Sûreté municipale de Rock Forest a mis sur pied une escouade de motards temporaire dont l'objectif vise à apporter une attention particulière à tous les chasseurs, surtout à leurs agissements, en cette période d'utilisation d'armes de gros calibre.

"Du 31 octobre au 9 novembre, nous exercerons une surveillance étroite de tous les boisés, dans notre municipalité, afin d'empêcher que les chasseurs viennent trop près des maisons d'habitation ou encore qu'ils circulent sur les terrains privés", de préciser le sergent Yvon Charpentier qui est le responsable de cette unité spéciale.

Outre le sergent Charpentier, les policiers Jean-Guy Côté, André Lemire et Mario Laliberté chevaucheront tour à tour les deux motocyclettes tout-terrain mises

à leur disposition. Un véhicule de patrouille viendra grossir l'équipement de cette unité.

**Surveillance accrue**

Une cinquantaine de citoyens ont demandé aux policiers de Rock Forest de répéter cette expérience tentée avec succès l'an dernier.

"Notre but est d'amorcer un dialogue avec le chasseur, lui faire comprendre les craintes des citoyens et du même coup permettre aux citoyens de se sentir en sécurité, surtout sur leur propriété."



(Photo: La Tribune par Claude Poulin)

**Pour assurer la sécurité des citoyens en évitant que les chasseurs viennent trop près des maisons d'habitation, les policiers de Rock Forest ont mis sur pied une escouade de motards temporaire.**



Gilles CHARLAND  
siège no 4



Sylva DUPLESSIS  
siège no 3



Guy LAFONTAINE  
siège no 2



Claude MARCHESSAULT  
siège no 6

## FAUT-IL ALLER A FLEURIMONT POUR APPRENDRE A GÉRER LA DÉCROISSANCE?

Ce titre volontairement accrocheur repose tout de même sur une réalité tangible. Parlez-en aux Fleurimontois.

Alors que tout à coup, presque sans avertissement, les québécois se rendent compte qu'ils n'auront sans doute plus les moyens de se payer des services jusque là jugés essentiels (pensions aux secteurs de la santé et de l'éducation), alors que de partout se multiplient les coupures budgétaires pour enrayer les déficits. Fleurimont poursuit en toute tranquillité son rythme de croissance: quatre budgets consécutifs sans augmentation de taxe, maintien du taux de la taxe foncière (0,90%) et surtout élargissement progressif des services.

Est-ce un effet du hasard que Fleurimont enregistre année après année d'aussi beaux bilans financiers? Certainement pas.

**Le 1er novembre. VOTEZ DANS LE SENS DE VOTRE CONSCIENCE.**  
**Le 1er novembre. VOTEZ.**

Il nous est maintenant possible d'identifier quelques raisons plausibles. D'abord, Fleurimont a su éviter les pièges des projets douteux et inutiles; ensuite, les administrateurs municipaux restent à l'écoute des besoins de la population, établissent les priorités, évaluent les coûts avant d'entreprendre toute réalisation, planifient et contrôlent; impliquent étroitement les citoyens dans leurs décisions (de fait, il s'agit de l'ABC de la gestion); mais, en définitive, c'est assurément le sens des responsabilités des citoyens, leur participation aux affaires municipales, le climat de confiance de l'harmonie qui s'installe dans le milieu, la volonté commune de poursuivre dans la voie du réalisme, l'appui solide des électeurs aux élus.

Annonce publiée et payée par le comité de réélection de Fleurimont Marcel Bellavance

## Et s'il avait neigé...!

**SHERBROOKE** — "Le temps est relatif" disait le célèbre physicien Einstein... et Paul-André Renaud, météorologue attaché au bureau de l'Environnement atmosphérique de Sherbrooke, a repris cette phrase lourde de signification lorsqu'il a été question du déluge des derniers jours dans la région.

"Cela peut sembler pire aux gens que ça ne l'est en réalité. Comme une chute de pluie, sur une période relativement longue, peut sembler très courte à des gens qui ont vécu une période désertique", d'expliquer M. Renaud.

Avant laissé le poète s'exprimer en toute liberté, l'homme de la rue pour sa part comprendra davantage la relativité du temps en analysant le cours d'eau d'un ruisseau.

Ainsi un ruisseau peut sembler plus ou moins profond selon que l'on a les jambes plus longues ou plus courtes ou selon qu'il a beaucoup plu ou non... au cours des derniers jours.

Il ne fallait donc pas se surprendre si les gens, mercredi matin, en sortant de la maison — d'autres n'avaient qu'à descendre dans leur sous-sol pour y mesurer le niveau de l'eau — s'exclamaient: "Mon Dieu qu'il pleut! Je ne me rappelle pas d'avoir vu cela."

Bien justement! Une des raisons d'être du météorologue — il en a plusieurs autres — est de rappeler aux gens que le "jamais vu", ça s'est déjà vu!

"Si l'on fait le calcul des précipitations depuis lundi matin jusqu'à mercredi midi, on en arrive à une précipitation se situant entre 60 et 65 millimètres", de préciser M. Renaud.

Et, ce qui prouve jusqu'à quel point on oublie vite, M. Renaud a rappelé que les 13 et 14 juillet, il est tombé 58 millimètres; les 15, 16 et 17 août, 57 millimètres; les 22, 23 et 24 septembre, 53 millimètres.

Il ne faudrait tout de même pas interpréter cet article comme un démenti de la pluie des

derniers jours, surtout qu'il a plu 30 millimètres dans la seule nuit de mardi à mercredi.

Malgré ces 30 millimètres en une nuit, il convient de rappeler qu'en 20 ans, durant un mois d'octobre, il est déjà tombé plus de 30 millimètres en moins de 24 heures à au moins cinq occasions. Par ailleurs, le record pour une précipitation de 24 heures, toujours en octobre, appartient à l'année 1962, avec 54,1 millimètres.

MAIS... le record de précipitation mensuelle étant de 167 millimètres pour octobre 1962, il est permis d'espérer — le terme paraîtra mal choisi pour certains — avec les précipitations des derniers jours qui ont porté la précipitation mensuelle d'octobre 1981 à 137 millimètres (la normale mensuelle est de 86,4) de nover ce record... surtout, devait rencherir M. Renaud, que samedi il y ait une bonne pluie!

Ah oui! Et s'il avait

neigé au lieu de pleuvoir, 60 centimètres de neige, c'est-à-dire deux bons pieds, auraient enveloppé la région...

## A compter du 1<sup>er</sup> novembre 1981, exigez le symbole CGSB\* de votre entrepreneur en isolation.



Le PITRC (Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes) vous permet d'améliorer l'isolation de votre maison grâce à une subvention imposable d'un maximum de 500\$. Mais après le 1<sup>er</sup> novembre 1981, vous ne devez transiger qu'avec les entrepreneurs qui affichent le symbole CGSB afin d'être admissible à la subvention.

La très grande majorité des entrepreneurs en isolation sont compétents et honnêtes. Mais il y a eu des cas de travaux mal exécutés et de fraudes. Afin de vous protéger, l'Office des normes générales du Canada a instauré un programme national d'accréditation pour les entrepreneurs en isolation de maison. Seuls les entrepreneurs inscrits à ce programme sont autorisés à utiliser le symbole CGSB.

### Si vous le faites vous-même...

Si vous préférez faire les travaux vous-même, le PITRC peut vous aider lors de l'achat des matériaux. Mais rappelez-vous que les matériaux doivent

être posés avant que vous ne demandiez la subvention.

### Choisissez bien votre entrepreneur.

Le symbole CGSB peut vous protéger contre l'incompétence, mais vous devez aussi être vigilant et suivre les conseils suivants:

1. Déterminez vos besoins en matière d'isolation au moyen du questionnaire ÉnerSage. Demandez ce questionnaire en vous servant du Thermophone: 1-800-267-9563. Aucuns frais d'appel.
2. Ne vous laissez pas impressionner par la vente sous pression.
3. Renseignez-vous sur l'entrepreneur auprès d'amis et de voisins.
4. Vérifiez le numéro d'accréditation CGSB de l'entrepreneur en téléphonant au bureau du PITRC. Vérifiez son dossier au Bureau d'éthique commerciale ou auprès de votre bureau provincial de la protection du consommateur.
5. Comparez les coûts. Demandez trois devis écrits, donnant

les dimensions des surfaces à isoler, le genre de matériaux utilisés et leur valeur RSI (ou R). RSI est la nouvelle mesure métrique de l'isolant.

6. Vérifiez attentivement les détails de votre contrat. Par exemple: le numéro d'accréditation CGSB, l'estimation actuelle en RSI (ou R) de l'isolation de votre maison, ce qui sera ajouté et les recommandations qui s'appliquent à votre région.

7. Supervisez le travail. Autant que possible, restez à la maison pendant les travaux et ne vous gênez pas pour poser des questions à l'entrepreneur.

8. Ne signez jamais un contrat et/ou une demande de subvention non remplis ou incomplets.

Il faut planifier et comparer les prix avant d'investir de l'argent dans l'isolation. Et il faut le faire dès le début.

Pour savoir comment obtenir votre subvention, téléphonez à votre bureau du PITRC. À Montréal, composez 341-7105. Si vous habitez à l'extérieur de Montréal, composez, sans frais, 1-800-361-2943.

\*Symbole de l'Office des normes générales du Canada.

**L'économie d'énergie à la maison: un des objectifs du PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA**



### Le dossier du Mont Orford

## Les événements se précipitent

par François Gougeon

**SHERBROOKE** — Au moment où la Commission d'aménagement touristique du Mont Orford s'apprête à faire montre de plus d'agressivité, un représentant du gouvernement du Québec a prévu qu'il déposera au cours du mois de novembre sa proposition de développement de la zone touristique internationale du Mont Orford.

Les événements se sont précipités dans ce dossier, alors que les dirigeants de la Commission d'aménagement touristique du Mont Orford ont décidé de remplacer M. Roger Renaud à la présidence de l'organisme par M. Fernand Magnan, de l'entreprise privée.

Du même coup, M. Michel Archambault, sous-ministre au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (section tourisme), annonçait qu'il sera en région au cours du mois de novembre pour y rencontrer les dirigeants de la Commission administrative régionale (CAR), qui regroupe une batterie de fonctionnaires régionaux, afin de connaître leur position sur le schéma d'aménagement du Mont Orford qu'il leur présentera à cette occasion. La rencontre doit avoir lieu le 16 novembre.

### Plus d'agressivité

M. Fernand Magnan a clairement exprimé hier qu'il entendait démontrer "plus d'agressivité et d'énergie" envers le gouvernement pour ce qui de toute la question

du développement touristique de la zone du Mont Orford. "Il est évident que nous allons établir une démarche spécifique et ferme à l'endroit du gouvernement", a-t-il noté, tout en refusant d'élaborer davantage sur la stratégie qui sera mise sur pied.

Du reste, il ne s'est pas montré impressionné du fait que le sous-ministre Michel Archambault ait annoncé qu'il présentera en novembre le schéma d'aménagement. "Il doit venir le 16 novembre, je trouve que c'est tard... je vais voir à le rencontrer avant", a-t-il dit.

Interrogé au sujet du retard apporté par le gouvernement dans l'investissement prévu pour l'amélioration du parc existant (sur les 4,5 millions \$ promis en 1979 sur une base de cinq ans, pas un sou n'a encore été versé), M. Magnan a lancé vigoureusement: "nous allons demander au ministre qu'il respecte les engagements de son gouvernement!"

## 18 fuites d'air!

**CHARTIERVILLE (YR)** — Une chicane de chasseurs a occasionné une plainte pour méfaits au détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec.

En effet, M. Patrice Marchand, de St-Isidore, qui possède un terrain à Chartierville, s'est plaint du fait que les quatre pneus de son véhicule-automobile avaient été crevés, après qu'un ou des individus non identifiés eurent déposé un couvercle de métal, muni de clous à couverture, en avant de chacune de quatre roues de son véhicule. Il en est résulté une crevaison sur les quatre pneus, qui a nécessité pas moins de 18 sucs pour bloquer les fuites d'air, au moment du départ du plaignant.

L'enquête, dans cette affaire, est menée activement, depuis quelques semaines, par l'agent Michel Fauchon, du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec.



**PHARM-ÉCOMPTES®**  
**JEAN COUTU**



on trouve de tout... *même un ami*

ALAIN J. HADDAD, prop., 445, King est, Sherbrooke, 563-1212  
LIVRAISON 7 JOURS PAR SEMAINE.

**10% DE RABAIS**  
sur toute marchandise en magasin à l'exception des spéciaux,  
des cigarettes, des couches Pampers et des journaux.  
**DIMANCHE, LE 1er NOVEMBRE seulement**  
de 9 h a.m. à 4 h p.m. au comptoir seulement.

**CONTAC-C**  
DÉCONGESTIONNANT  
Format 20 capsules  
AVEC CE COUPON **2.89**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**PLAYTEX**  
ENSEMBLE DE BIBERONS  
SPECIAL COMPAGNIE: 7.99  
AVEC CE COUPON **5.39**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**PAMPERS**  
SUPER ABSORBANTES  
Format 60 ou PREMIERS PAS  
Format 48  
AVEC CE COUPON **8.09**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**INVITATION SPECIALE DIMANCHE LE 1er NOVEMBRE**  
de 10 h à midi.  
Venez prendre un café et un beigne "Tim Bits",  
une gracieuseté de Tim Horton, 2340, King ouest, Sherbrooke, tél.: 567-3144.

**NUTRIGO**  
TERRE  
Pour les plantes intérieures  
Format 500 g  
AVEC CE COUPON **2.79**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**ANACIN**  
CAPSULES  
Format 36  
AVEC CE COUPON **1.29**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**MULTIVITAMINES**  
PLUS FER "WAMPOLE"  
Format 100  
AVEC CE COUPON **2.49**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**VICKS**  
SIROP  
Format 142 ml  
AVEC CE COUPON **1.87**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**VICKS**  
VAPORUB  
Onguent  
Format 100 ml  
AVEC CE COUPON **1.97**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**PREPARATION-H**  
ONGUENT  
Format 1 oz  
AVEC CE COUPON **1.39**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**PRET**  
NOUVEAU SHAMPOOING  
Format 300 ml  
AVEC CE COUPON **1.89**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**C'EST BIENTOT NOEL!**  
et nous avons de tout.  
Faites vos emplettes à bonne heure. Nous avons un choix complet de cadeaux, décorations intérieures et extérieures, arbres de Noël, glaçons, cartes et ceci à bas prix.  
Pharmacie Jean Coutu.

**AMPOULES DE FOIE DE VEAU**  
24 ampoules  
plus vitamine C  
AVEC CE COUPON **5.89**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**LALCO**  
**CAL-GEL**  
Pour de beaux ongles  
Format 100  
AVEC CE COUPON **3.29**  
**LECITHINE**  
1200  
Supplément alimentaire  
Format 100  
AVEC CE COUPON **3.29**  
LIMITE 3 PAR CLIENT  
**VITAL 60**  
Vitamines et minéraux avec fer et magnésium  
Format 60  
AVEC CE COUPON **2.99**

VOTRE COMPTOIR DE PRODUITS NATURELS LE PLUS COMPLET ET À MEILLEUR PRIX AU QUÉBEC  
**GINSENG COREE**  
SUPPLÉMENT ÉNERGÉTIQUE ET REVITALISANT  
**AMPOULES**  
(1755 mg)  
Format 16 ampoules  
AVEC CE COUPON **9.39**  
**CAPSULES**  
(150 mg)  
Format 150 capsules  
AVEC CE COUPON **9.19**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**CONCOURS FORT LAUDERDALE**  
1 voyage à Fort Lauderdale vous est offert par la pharmacie Jean Coutu.  
Tout achat vous donne droit de participer. Remplissez un coupon de participation et devenez éligible pour  
**1 BILLET ALLER-RETOUR pour Fort Lauderdale**  
(selon disponibilité de la Compagnie)  
Une gracieuseté de vacances Québécois. Voyages Escapades, American Express  
119, Frontenac, Sherbrooke

**Persomelle**  
**DENTIFRICE**  
Format 100 ml  
AVEC CE COUPON **.99**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**Persomelle**  
**TAMPONS**  
ABSORBANTS  
Format 300  
PLUS 50 GRATIS  
AVEC CE COUPON **.89**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**OLICOLOR**  
COLORANT CAPILLAIRE  
• Pour un lustre naturel  
• Facile à appliquer  
• Ne tache pas la peau  
• Ne pique pas  
• Ne coule pas  
• Ne sent pas  
AVEC CE COUPON **3.19**  
LIMITE 3 PAR CLIENT

**SUPER SPÉCIAUX**  
Tel qu'annoncé à la télé  
**Colgate**  
DENTIFRICE  
Format 50 ml  
AVEC CE COUPON **49**  
**Klorane**  
SHAMPOOING  
Format 200 ml Assur  
AVEC CE COUPON **3.49**  
**Trac II**  
CARTOUCHES  
Format 10  
AVEC CE COUPON **2.29**  
**Cepacol**  
RINCE-BOUCHE  
Format 500 ml PLUS 250 ml en plus  
AVEC CE COUPON **1.57**